



GROUPE SOCIETE GENERALE

**SOCIETE D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM) S.A AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS**  
**S.S. CASABLANCA - 127, ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI ET RUE IBNOU BOURAID – R.C 32.775**

(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°2459-96 du 28 Rajeb 1417 (10 décembre 1996))

[www.eqdom.ma](http://www.eqdom.ma)

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 19 MAI 2016**

### COMMUNIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société EQDOM s'est réunie, le 19 Mai 2016 à 11 heures, au Siège Social de la Société, sous la Présidence de Monsieur Philippe LELARGE.

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2015, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice 2015 et adopté, à l'unanimité, toutes les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2015 comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, l'état des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) certifiés par les commissaires aux comptes et publiés préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales, en date du 14 avril 2016, dans FINANCES News HEBDO n° 808 et le 15 avril 2016 dans « LA VIEéco » n° 4845, n'ont subi aucune modification.

Le rapport général des commissaires aux comptes a été publié lors de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé la mise en distribution d'un dividende ordinaire de 60 Dirhams par action auquel s'ajoutera un dividende exceptionnel de 30 Dirhams par action au titre de l'exercice 2015, soit un dividende brut global de 90 Dirhams par action payable à partir du 15 Juin 2016, auprès de la Société Générale Maroc.

L'Assemblée Générale